



A Belvezet, le 28 février 2019

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

**Jeudi 7 mars 2019 à 20h**

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire  
Raymond Bonnefille

**ORDRE DU JOUR :**

- 1) Extension du périmètre de la communauté de communes Pays d'Uzès : Commune de Bouquet
- 2) Obligation légale de débroussaillage
- 3) Pont du Castelas : principe d'échange avec M. Johnson
- 4) Cession de la parcelle communale E74 – 403 m<sup>2</sup> lieu-dit Costalade à M. David
- 5) Cession de la parcelle communale D108 – 3 370 m<sup>2</sup> lieu-dit Les Camps à Mme Houy
- 6) Plantation de jachères en faveur de la biodiversité
- 7) Ancienne église :
  - a. Approbation de l'affectation du bâtiment au domaine de la biodiversité
  - b. Délégation donnée au groupe de réflexion « Ancienne Eglise » pour intervenir sur le projet
- 8) Délégation donnée au maire de signer la convention d'occupation précaire de l'Arbousier
- 9) Entretien du chemin du Domaine de la Forêt
- 10) Remplacement du camion Renault Mascott
- 11) Association les Gallines de Berbezet : demande de financement pour l'achat de matériau
- 12) Redevance d'occupation du domaine public (réseau Orange) : fixation des tarifs 2019
- 13) Assurance statutaire du personnel : mandat donné au Centre de Gestion du Gard pour la négociation d'un contrat groupe
- 14) Indemnités de fonction du maire et des adjoints : mise à jour de la délibération n° 025/2014
- 15) Don à M. Jean-Michel Reymond
- 16) Opposition à l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'ONF en lieu et place des communes
- 17) Travaux concurrentiels et ONF
- 18) Questions et informations diverses